

"Perdrix Grises genevoises : chronologie – perspectives"

Interview de Mr Jérôme Duplain, responsable du projet et délégué de la Station Ornithologique de Sempach

Q : Pouvez-vous nous dire quand et où débutèrent les opérations de renaturation en faveur de la perdrix grise genevoise et qui chapeaute cette opération ?

R : Le projet débuta en 1991, sur les communes d' Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconex, Soral où environ 70 bandes-refuge, soit plus de 20 Ha, ont été laissées en jachère et fauchées à des intervalles régulières à des périodes où cela ne représente pas de risques pour la faune. Ces surfaces sont quasiment stables depuis 2005. Le projet de renforcement de la population de perdrix a toujours été, et est encore, un partenariat entre Station ornithologique suisse de Sempach, le Canton (DGNP) et la Confédération (OFEV).

Q : combien d'oiseaux ont été lâchés à ce jour, selon quel calendrier et quel financement ?

R : En tout, 2898 perdrix ont été introduites depuis 2004. Cela peut sembler beaucoup, mais il faut rappeler que dans la nature, sur 15 poussins qu'une poule perdrix a en moyenne, une douzaine périra avant de se reproduire! Cette espèce ne peut donc se maintenir que si le succès de la reproduction est bon. Ainsi, un renforcement se doit de lâcher un grand nombre d'oiseaux. Les chiffres en détail : entre 60 et 150 perdrix sauvages provenant de France et de Pologne furent lâchées par an de 2004 à 2007. Le but fixé de passer à 30 couples a été atteint mais la population est restée précaire, notamment avec un succès de reproduction insuffisant. Cependant, l'objectif d'une population autonome a été jugé atteignable et le projet poursuivi avec une nouvelle stratégie visant principalement à lâcher plus d'oiseaux pour augmenter fortement la densité en vue d'augmenter la viabilité de la population.

De 2008 à 2011: 230 à 990 perdrix ont été lâchées, surtout par familles d'élevage en automne, en suivant les nouvelles recommandations du Game and Wildlife Conservation Trust d'Angleterre qui a testé cette méthode avec succès.

Quant au financement, il a été assuré par la Station Ornithologique de Sempach, la DGNP et l'OFEV dès 2004, avec le soutien de nombreuses associations, fondations et autres partenaires. Je remercie au passage la FDC - St-Hubert de Genève et Diana - Suisse pour leur soutien à l'époque. La phase actuelle, plus ambitieuse, est en plus co-financée par le Fond national pour la recherche scientifique.

Q : quel fut le comportement des perdrix lâchées et y'a-t-il eu des pertes due à la chasse en France voisine ?

R : Elles sont très sédentaires ! Les déplacements après les lâchers jusqu'en fin d'hiver étaient de 700m en moyenne. Ces lâchers ont été planifiés et réalisés de manière à réduire les déplacements. De fait, l'impact de la chasse en France voisine a été nul depuis qu'une collaboration a été mise en place avec la Fédé 74 et les 3 ACCA voisines pour un périmètre le long de la frontière. Une seule perdrix a été tirée en 2008, hors du périmètre convenu, aucune depuis.

Q : quelles sont vos méthodes de dénombrement des oiseaux ?

R : nous utilisons une combinaison de méthodes:

- entre un tiers et la moitié des individus avec émetteur, suivis par télémétrie. Buts: identifier la survie, les habitats utilisés, et surtout augmenter le succès de reproduction (localiser les nids pour les protéger, faciliter les adoptions de couples sans perdreaux).
- Suivi des couples non télémétrés par points d'écoute, repasse acoustique (CD) et recherches visuelles ciblées.

Il y a eu 2 dénombrements avec chiens d'arrêts avec des membres de la FDC - St-Hubert de Genève. Malheureusement et pour diverses raisons, ces expériences ne furent guère concluantes et il faut admettre que cela ne fonctionne pas dans les conditions locales.

Q- quels sont les problèmes actuels qui contrarient l'opération ?

R : Le problème principal a été identifié: la télémétrie a eu une influence négative sur la survie et probablement aussi la reproduction des perdrix lâchées (et des sauvages qu'on a capturées). Le but d'augmenter le succès de reproduction grâce à la télémétrie n'a pas été atteint, au contraire. Donc, plus aucun émetteur n'a été posé dès 2011. Les recensements se poursuivent, mais sans télémétrie. Le taux de survie et de reproduction des perdrix sauvages nées à GE et sans émetteurs de ces dernières années démontre qu'il y a de bonnes chances pour que la population se maintienne ces prochaines années.

Q : quel es l'impact de la prédation (renards, mustélidés, corneilles, rapaces, chats & chiens domestiques) et du dérangement ?

R : Toutes nos données concernant la prédation sont potentiellement biaisées du fait de l'impact des émetteurs. Le renard est probablement le principal prédateur après les lâchers. Mais pour les perdrix sauvages, on l'ignore. Les dérangements sont critiques lors de la nidification, en avril-juillet, par ex. chiens errants, cavaliers dans les cultures. L'impact est difficile à chiffrer.

Q : avez-vous officiellement formulé une demande auprès du service concerné pour la réduction du nombre de renards et de corneilles et qu'elle fut la réponse des instances concernées ?

R : Oui. Avant 2007, des renards ont été régulés, mais j'ignore en détail comment c'était organisé. Notre demande en 2007 fut accordée et des renards ont été régulés par les gardes, en parallèle aux lâchers. Néanmoins, notre demande dans le cadre du renouvellement de l'arrêté cantonal en 2008 n'a pas abouti, l'arrêté n'ayant pas été reconduit. Il est regrettable que les conditions locales ne permettent pas de limiter l'impact de la prédation, au moins en période de lâchers, quand on sait que les renards sont en augmentation artificielle dans nos régions...

Q : quel est le futur du projet ?

R : Poursuite du partenariat Sempach - DGNP - OFEV, accent sur le suivi. Pas de lâchers en automne, quelques adoptions cette année et pour la dernière fois, afin de compenser la mauvaise reproduction des poules lâchées l'année passée, suivi du développement de la population avec l'aide de bénévoles (comme cette année).

Q : les chasseurs genevois ont déjà contribué au succès de l'opération, financièrement (pour l'achat des perdrix par l' état au stade initial) et en ayant accepté l'interdiction de l'entraînement des chiens d'arrêt sur les communes concernées pendant 2 législatures et enfin, en participant aux recensements. Que peuvent-ils faire encore ? Vos attentes des chasseurs genevois ?

R : Déjà publier nos remerciements aux chasseurs genevois pour leur soutien (rires)... Mis à part ça, c'est important de poursuivre sur la lancée, notamment le suivi. Les chasseurs seront invités à participer aux recensements des nicheurs, nous vous tiendrons informés.

M. Duplain, un grand merci pour votre temps et pour avoir répondu à mes questions. Les chasseurs genevois se réjouissent de pouvoir jouer un rôle actif dans cette ambitieuse opération et souhaitent que vous puissiez la mener à terme avec succès.

Août 2012